

Le 2 mars 2026

Commission Permanente de la Région Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, lundi 2 mars 2026, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner près de 200 dossiers. On peut notamment retenir :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Au titre de sa politique de soutien au développement économique, la Région a notamment décidé d'accorder les aides suivantes :

- **Un montant total de plus de 1,91 millions d'€ sous forme de prêts à taux nul, au titre du dispositif « Impulsion Développement »,** pour soutenir les projets de développement de 8 entreprises normandes dont :
 - **Un prêt de 500 000 € à l'entreprise MF PRODUCTIONS de Maromme (76)** pour son projet d'investissement dans 3 lignes de production de matières premières et de conditionnement des produits de parfumerie.
 - **Un prêt de 50 000 € à la société BAGSTER de La Ferté-Macé (61)** pour son projet d'investissement dans une table de découpe et des moules.
- **Une subvention de 50 000 €, au titre du dispositif « Impulsion Immobilier »,** pour financer la construction d'un bâtiment par la SCI AUBERT IMMOBILIER pour la société TRANSPORTS AUBERT & FILS à Saint-Amand-Villages (50).
- **Un montant total de 356 845 € en prêts à taux nul et 11 024 € en subvention, au titre du dispositif « Impulsion Proximité »,** pour soutenir les projets d'investissement et répondre aux besoins en trésorerie de 11 entreprises normandes, dont :
 - **Un prêt de 45 454 € à la société « LE RELAIS DU LITTORAL »** pour la reprise du fonds de commerce du garage LEROUTIER FREDERIC aux Pieux (50).
 - **Un prêt de 40 847 € et une subvention de 4 545 € à la SARL LES FLOTS DE LA SEINE** pour l'acquisition de matériel de loisir et d'aménagement pour le "Camp'in Poses" (27).
 - **Un prêt de 43 125 € à la SARL ROUSSEL CAECILIE** pour la reprise des fonds de commerce de la SARL HER'SALON à Evrecy (14).
- **Un montant de 73 438 € sous forme de subventions, au titre du dispositif « Impulsion Environnement », pour soutenir deux entreprises dans l'acquisition de pompes à chaleur :** LES DOMAINES DE GASTON aux Andelys (27) et La SOC HOTELIERE FRANCAISE DE L'ISLE à Pont-Audemer (27).
- **Un montant total de 189 200 € sous forme de subventions, au titre du dispositif « Start Coup de Pouce »,** pour soutenir la reprise ou la création de 56 entreprises de moins de 10 salariés en Normandie.
- **Un montant total de 829 612 €, dont 709 888 € sous forme de prêts à taux nul et 119 724 € sous forme de subventions d'investissement, au titre du dispositif « A.R.M.E », pour soutenir 18 entreprises normandes** en situation de fragilité et permettre la sauvegarde de 505 emplois.

- **Un montant total de plus de 9,24 millions d'€ de subventions régionales pour soutenir les programmes d'actions triennaux 2026-2028 des associations de filières normandes :** AREA Normandie, Cosmetic Valley, Hippolia, Normandie AéroEspace (NAE), Normandie Energies, Normandie Numérique, Association Logistique Seine Normandie (LSN), Association Régionale des Savoir-faire d'Excellence Normands (ARSEN), La Glass Vallee, Normandie Maritime, Sotraban, Dieppe Meca Energies.
- **La somme totale de 1,25 million d'€ de crédits FEDER pour soutenir les aux pôles de compétitivité, filières et clusters normands** suivants : Cosmetic Valley, Normandie Energies, Normandie AéroEspace (NAE), Hippolia, Association Logistique Seine Normandie (LSN) et AREA Normandie.
- **Un montant total de 42 000 euros au bénéfice :**
 - **de la CMA pour la 20^{ème} édition des Journées Européennes (JEMA®)** qui aura lieu du 7 au 12 avril 2026 dans toute la Normandie.
 - **du Lycée François Rabelais à Ifs (14) pour l'organisation officielle du Congrès national de l'Association Française des Lycées d'Hôtellerie et de Tourisme (AFLYHT)** qui se tiendra au Havre du 25 au 27 mars 2026, sur le thème "L'IA s'invite à table".

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION :

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, la Région a attribué les aides suivantes :

- **Un montant total de 229 000 €, au titre du dispositif « Normandie Recherche – Objectif Labels d'excellence », pour soutenir deux projets portés par l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSICAEN) :**
 - *ETOS : Étude d'Oxydes Supraconducteurs par simulations de premiers principes*
 - *PROGRESS : Toward PRecisiOn enerGy neutrino mEaSurementS*
- **Un montant total de 124 300 €, au titre du dispositif « Normandie Recherche 2026 - Soutiens Doctorants 50 % pour financer deux projets de thèse :**
 - *« GREENTEA : GénéRation haut débit par apprentissagE automatique de Nouveaux alliages de sulfures thErmoélectriques composés d'éléments Abondants »,* porté par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).
 - *« UFALC : unfootaged – films avant la caméra (récits de télé-visions par dispositifs magiques matériels avant 1891) »,* porté l'École supérieure d'arts et médias de Caen (ESAM).
- **Un montant de 300 000 €, au titre du dispositif « Normandie Recherche – Projets Emergents », pour les projets suivants :**
 - Le projet *« EQUINOVIRHE - Modèles d'organoïdes pour valider une approche curative par trithérapie contre la rhinopneumonie forme nerveuse équine »,* porté par le laboratoire LABEO.
 - Le projet *« DEEP TIME – Caractérisation comportementale et électrophysiologique des Atteintes de la Perception du Temps et l'Espace dans la Dépression du sujet Agé »,* porté par l'INSERM.
- **Plus de 1,23 million d'€, au titre du dispositif « Normandie Recherche – Chaires d'excellence » pour les projets suivants :**
 - Le projet *« DESIR : Un laboratoire de design pour les transitions »* projet porté par l'École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen (ESADHAR).
 - Le projet *« HECTAAR : Histoire de l'édition : Circulations Transnationales, Acteurs et Archives »,* porté par l'Université de Caen Normandie.

- **Plus de 1,66 million d'€ (dont plus de 1,17 million d'€ de crédits FEDER) pour soutenir des projets d'innovation en collaboration entre entreprises et équipes de recherche :**
 - L'entreprise Codex International pour le projet « SVO2MAT ». Ce projet vise à identifier et développer des applications innovantes pour un nouveau matériau conducteur transparent, le SrVO₃.
 - L'Université de Rouen Normandie et la société Hermione Therapeutics pour le projet « REALINFECT ». Ce projet a pour objectif d'évaluer l'efficacité d'une molécule innovante visant à potentialiser l'action des antibiotiques dans le traitement des infections respiratoires chroniques.
 - L'ESIGELEC et NXP Semiconductors pour le projet « WICHACOH » retenu dans le cadre de l'appel à projets « *i-Démo Régionalisé* » de France 2030 en partenariat entre la Région Normandie et l'Etat. Ce projet vise à combiner la recharge sans fil NFC et communication haut débit pour le secteur médical. Il vise à apporter des solutions électroniques fiables et sécurisées permettant le transfert de données de santé et le monitoring physiologique à domicile.
 - L'Université de Caen Normandie (UNICAEN) et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour le projet « MODAM3 » retenu dans le cadre de l'appel à projets « *i-Démo Régionalisé* » de France 2030 en partenariat entre la Région Normandie et l'Etat. Ce projet a pour ambition de développer de nouveaux modèles et algorithmes pour la localisation, la caractérisation et l'identification automatique d'objets dans des nuages de points 3D massifs, multi-échelles, et temporels avec des applications dans l'environnement et le patrimoine côtier, la construction et la robotique.
- **La somme de 57 800 €, au titre du dispositif « Normandie Sup' 3NC – CSTI », à l'Association Planète Sciences Normandie et la Maison Jacques Prévert de Dieppe (76) pour le projet « BAM Energie ».** Ce projet vise à réduire les inégalités d'accès à la culture scientifique et à renforcer la compréhension citoyenne des enjeux énergétiques, dans un territoire directement concerné par les transformations industrielles liées au projet de centrale nucléaire de Penly.
- **Un montant de 50 000 €, au titre du dispositif « Normandie Sup' 2026 - International - Congrès International PTCOG 2026 (Particle Therapy Cooperative Group) » du Centre régional François Baclesse pour l'organisation du congrès international du PTCOG (Particle Therapy Cooperative Group)** qui se tiendra à Caen et à Deauville du 6 au 12 juin 2026. Cet événement accueillera pendant une semaine environ 1 300 participants venus du monde entier impliqués dans la recherche et le traitement du cancer par hadronthérapie.
- **Un montant total de 303 978 €, au titre du dispositif « Normandie Sup' - Dialogue Sciences-Société - Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) »,** pour soutenir les deux projets suivants :
 - **La cinquième édition du festival « Sur les Epaules des Géants »** qui se tiendra du 24 au 27 septembre 2026, portée par la Ville du Havre (76). Cette manifestation a pour but de contribuer à une meilleure compréhension des recherches, méthodes et découvertes en proposant à tout public de rencontrer des scientifiques venus de France et d'ailleurs pour échanger, expérimenter, s'informer.
 - **La poursuite du programme d'actions de La Maison des jeunes de la Culture (MJC) d'Evreux (27)** visant à ancrer la culture scientifique dans la vie culturelle et citoyenne du territoire par le développement d'une nouvelle offre pédagogique autour des Sciences participatives de la physique du son et du lien Musique & Sciences. Cette nouvelle phase vise à développer sur le territoire un parcours de médiation itinérant dans les zones rurales et les

Quartiers Prioritaires de la Ville. Le projet prévoit notamment l'acquisition d'équipements : un véhicule fourgon aménagé comme un laboratoire mobile et un planétarium.

ORIENTATION ET FORMATION

Au titre de sa politique en faveur de l'orientation et de la formation, la Région Normandie attribue les aides suivantes :

- **La somme totale de 40 818 € à 2 organismes de formations au titre du dispositif « Une Formation, un Emploi ».** Ce dispositif vise à accompagner les employeurs normands qui ne trouvent pas de personnel qualifié en finançant des formations adaptées à leur besoin en contrepartie d'un engagement de leur part à recruter les demandeurs d'emploi à l'issue de la formation ;
- **Un montant total de 24 920 € d'aides individuelles à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) de 19 Normands ;**
- **Un montant total de 2 141 € d'aides individuelles au financement du permis de conduire** pour 4 stagiaires de la formation professionnelle et **un montant total de 1 783 € d'aides individuelles à l'équipement nécessaire à la formation qualifiante de 3 Normands ;**
- **Un montant total de 272 600 €** pour financer les frais de scolarité engagés par **15 jeunes diplômés en masso-kinésithérapie ;**
- **1,5 million d'€** pour accompagner les Missions locales de Normandie ;
- **La somme globale de 9 296 €** au titre du Fonds Social Régional à 9 établissements. Pour rappel, le FSR permet aux familles la prise en charge des dépenses d'hébergement, de restauration et de transport, ainsi que les dépenses liées aux frais de santé ou de mutuelle pour les jeunes en rupture familiale ;
- **40 524 €** à l'Association Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin au titre du soutien aux actions de Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences (GPTEC) et attractivité métiers dans l'industrie.

- Programme FSE +

La Région a décidé, en août 2025, le lancement d'un appel à projets, doté d'une enveloppe financière FSE+ de 1,8 million d'euros et d'une enveloppe financière régionale de 1,2 million d'euros, pour soutenir des « actions d'orientation, d'élargissement des choix professionnels et de développement des compétences pour les jeunes suivis par les Missions Locales Normandes ». **Le dossier de la Mission Locale du Bocage en Bessin a été retenu** à l'issue de l'appel à projets pour son projet Proj'Action - Acte II et bénéficiera d'une aide régionale et du FSE+.

JEUNESSE ET SPORT

Au titre de sa politique de soutien en faveur de la jeunesse et du sport, les élus régionaux attribuent :

- **Un montant total d'aides de 275 080 €** pour financer les projets de mobilité internationale de plus de 360 jeunes normands au titre du dispositif « Pass Monde » ;
- **391 250 €** au titre des aides aux équipements sportifs utilisés par les lycéens, dont 232 145 € à la commune de Mortain-Bocage pour le financement de la réhabilitation du stade de Mortain et **159 105 €** au Havre Seine Métropole pour le financement de la rénovation du centre d'aviron à Gonfreville l'Orcher ;
- **Plus de 4,75 millions d'€** au titre de l'aide aux Ligues et comités régionaux sportifs 2026 - 2027 – 2028 ;
- **709 500 €** pour accompagner **59 clubs** dans 24 disciplines pour la saison 2025-2026 ;

- **78 000 € pour soutenir l'organisation de 8 évènements sportifs** dans 7 disciplines, dont 40 000 € au GM Tennis de Rouen, pour l'organisation de l'Open Capfinance Rouen Métropole (3ème tournoi féminin français après Roland Garros et Strasbourg), qui se déroule sur 9 jours, réunissant 70 des meilleures joueuses mondiales dans des tableaux de simple et de double, et plus de 20 000 spectateurs.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Au titre de sa politique en faveur de l'aménagement du territoire, la Région attribue les subventions suivantes :

- **Un montant global de 661 300 €** en faveur du PETR Sud Manche – Baie du Mont Saint Michel et de la Communauté d'Agglomération Saint Lô Agglo pour leurs programmes de modernisation et de dynamisation des commerces au titre du dispositif en faveur de la revitalisation des centres : aide aux commerces des territoires « ACTe » ;
- **Plus de 2 millions d'euros à 5 bénéficiaires** au titre du Fonds Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (FRADT) ;
- **12 subventions pour un montant total de plus de 1,60 million d'€ à l'EPF Normandie** dans le cadre du 16ème programme d'interventions en application de la convention Région/EPF Normandie 2022-2026 ;
- **52 140 € à 5 bénéficiaires** au titre du dispositif d'aide à la **rénovation de logements locatifs vacants** de particuliers, sociétés ou sur les EPCI concernés par l'expérimentation pour la lutte contre le logement vacant en Normandie ;
- **500 000 € à la Commune de Flers** au titre du Programme FEDER FSE+ FTJ Normandie 2021-2027 : Reconversion d'espaces en friche, pour le financement de l'opération « Réhabilitation de la friche du château de Flers : mairie de Flers et Hôtel de communauté »

- Patrimoine de la reconstruction

Dans le cadre de sa stratégie globale de revitalisation des villes reconstruites, la Région a créé le label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie » qui vise à mettre en avant à la fois son intérêt historique et architectural, mais aussi son potentiel culturel et touristique et sa place dans l'aménagement du territoire et dans le cadre de vie des habitants. Les élus ont décidé d'attribuer le label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie » à la commune de Neufchâtel-en-Bray (76).

- Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

La Région a attribué la somme totale de plus de 1,34 million d'€ à 5 bénéficiaires, dont 480 000 € à la Commune de Saint-Etienne-du-Rouvray (76) pour la construction de la Maison du Citoyen et de l'Accès Au Droit.

SANTE :

Dans le cadre de sa politique pour favoriser l'accès à la santé sur tous les territoires et pour l'attractivité médicale, la Région a attribué les aides suivantes :

- **Plus de 1,58 million d'€** au titre du **Programme Opérationnel FEDER FSE+ FTJ Normandie 2021-2027 : Améliorer l'accès aux soins en Normandie** à 8 bénéficiaires, dont 500 000 € à la Commune de Pavilly pour la création d'un centre médical par réhabilitation d'une ancienne usine textile (CoGéTeMa) ;
- **155 000 € pour soutenir 3 projets au titre du soutien aux initiatives territoriales pour favoriser l'accès aux soins à tous**, dont 75 000 € à la Commune de Le Perrey (27) pour l'installation d'une structure modulaire à usage de maison médicale. La

commune projette d'acquérir et de monter une structure modulaire pour l'accueil de médecins et de docteurs juniors dans la commune ;

- **350 000 €** pour accompagner **3 projets au titre du soutien aux investissements immobiliers visant à favoriser l'accès aux soins**, dont 150 000 € à la Commune d'Isigny-le-Buat pour la construction d'un centre municipal de santé à Isigny-le-Buat, comprenant 6 bureaux de consultations. La commune a d'ores et déjà salarié 4 médecins et 2 secrétaires médicales ;

En outre, au titre de son soutien aux Établissements de santé en Normandie dans le cadre du Plan Régional d'Investissement issu du SEGUR de la Santé (2021-2030), la Région attribue **150 000 € au Centre Hospitalier Fernand Léger à Argentan** pour la restructuration du service des urgences.

TRANSPORTS

Dans le cadre de son soutien aux transports et aux mobilités, la Région accorde :

- **5 434 € à la Commune de Vandrimare (27)** pour la création de 2 abris voyageurs sur les points d'arrêt routiers "Alphonse Petit" et "les Gournets" ;
- **la somme globale de 281 340 € à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)**, dont 2 261 € pour la modernisation de carénage d'un navire semi rigide et l'acquisition d'un ber flottant pour la station de Honfleur, et 279 078 € pour l'acquisition d'une vedette pour la station de Dives-sur-Mer.

AGRICULTURE

Au titre de sa politique en faveur de l'agriculture, la Région Normandie a attribué les aides suivantes :

- **Une enveloppe globale de 775 000 euros** pour aider l'installation de **31 nouveaux agriculteurs** au titre du dispositif « Normandie Démarrage Installation » ;
- **Plus de 2,48 millions d'euros** pour accompagner les 74 dossiers sélectionnés au titre du dispositif **Normandie Agriculture Investissement** ;
- **Une enveloppe de 46 000 euros à 5 bénéficiaires** au titre du dispositif « Plan reconquête élevage - Capitalisation dans les cheptels allaitants » ;
- **277 026 €** aux Minoteries Guiard de La Madeleine Bouvet (61) pour son projet de modernisation de l'outil de la production de la minoterie ;
- **Des subventions pour un montant total de 23 905 euros** pour permettre à 6 éleveurs normands d'augmenter la proportion d'animaux de race normande dans leur troupeau ;
- **10 000 €** à l'Association des Producteurs d'œufs pour son projet de structuration de la filière œufs en Normandie. L'action se déroule du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 ;
- **191 942 € pour aider les projets d'investissements de 3 entreprises de la filière équine** au titre du dispositif « Soutien aux investissements des Entreprises équines de Demain », dont 105 000 euros à la SCEA OR STABLE à Saint Pierre du Jonquet (14) pour l'aménagement d'un site dédié à l'élevage de chevaux de sport ;

- Partenariats Agricoles : Innovation et Valorisation

Le dispositif « Partenariats Agricoles : Innovation et Valorisation » vise à faire émerger et accompagner des projets portés dans un cadre partenarial et collectif, ainsi que ceux promouvant l'alimentation et les circuits courts, la structuration des filières.

A ce titre, pour la campagne de promotion 2026 des 6 AOP laitières normandes, sont attribués :

- 149 772 € à l'Association de gestion des ODG laitiers normands ;
- 44 596 € au Syndicat professionnel de défense des producteurs de lait et transformateurs de beurre et crème d'Isigny ;
- 2 405 € à l'EPIEFPA Saint Lô Thère ;

- 2 560 € à l'Association des Vendeurs Directs de Produits Laitiers.

FILIERE BOIS

Au titre de son soutien à la filière bois, la Région a attribué les aides suivantes :

- **57 450 euros à 3 entreprises de la filière bois** au titre du dispositif « Normandie Forêt Investissements », qui a notamment pour objectif d'assurer la pérennisation et le développement de la surface forestière productive ;
- **103 699 € à la SAS LES ATELIERS AUBERT LABANSAT** à Coutances (50) pour l'acquisition d'une machine-outil à commande numérique au titre du dispositif « Normandie entreprises industries – Volet Industries Valorisation du Bois » ;
- **120 000 € à la SAS Environnement Forêt** à Yvetot (76) pour l'acquisition d'un porteur forestier et d'une pelle à chenilles au titre du dispositif « Normandie entreprises - Volet prestations de services : entreprises de travaux agricoles (ETA), entreprises de travaux forestiers (ETF), entreprises de travaux sylvicoles (ETS) ».

FILIERE PECHE

Au titre de sa politique en faveur de l'aquaculture, la promotion de la commercialisation, la qualité et la valeur ajoutée des produits de la pêche et de l'aquaculture ainsi que la transformation de ces produits, la Région a accordé les aides suivantes :

- **20 605 €** à SYNERGIE MER ET LITTORAL pour son projet « FREYR (FilèRes et Expérimentation de sYstèmes de cultures de sacoRnes de la CABANOR) » et **69 847 €** à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche pour son projet « Structuration et développement de la filière venaison en circuits courts dans la Manche » au titre du dispositif « Filières émergentes Terre et Mer » ;
- **383 284 €** pour soutenir 8 projets accompagnés par les groupements d'acteurs locaux de la pêche et de l'aquaculture (GALPA) retenus pour assurer la mise en œuvre du DLAL normand ;
- **30 000 €** à la SCEA HUITRIERE DU MARAIS pour son projet pilote de fixation de poches ostréicoles, dont l'objectif est de faciliter la manutention et de former un galbe afin de permettre aux huîtres de rouler ;
- **284 764 €** pour accompagner 2 projets de la filière Aquaculture et Innovation pêche dans le cadre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) ;
- **5 307 €** à la SARL HERACLES qui souhaite installer des bacs de tri sur le navire GR DE GAULLE à Dieppe ;
- **Une enveloppe globale de 20 000 €** au titre du transfert de connaissance dans la filière pêche et aquaculture, dont 10 000 € à la Coopération Maritime pour le projet RENEPACO, retrofit d'un navire électro-solaire pour une pêche artisanale et une conchyliculture décarbonées

INTERNATIONAL :

Une subvention de 25 000 € a été votée pour accompagner le Centre de Formation de Techniciens Animateurs Ruraux (CEFTAR) de Madagascar, partenaire historique de la coopération décentralisée entre la Région Normandie et la Région Atsinanana, et qui figure parmi les structures lourdement touchées par le cyclone Gezani.

CULTURE ET PATRIMOINE :

Les aides suivantes ont été attribuées :

- **150 000 € pour l'organisation du 45^{ème} festival Jazz sous les Pommiers, à Coutances (50) du 8 au 16 mai 2026.**

- **68 700 €** pour la poursuite des activités de **la scène conventionnée d'intérêt national « Le Rayon Vert » de Saint Valéry en Caux (76)** en 2026.
- **165 000 €** au **Centre National de la Musique** au titre de la participation de la Région au contrat de filière regional des musiques actuelles pour l'année 2026.
- La somme totale de **608 000 €** au titre du soutien regional **aux compagnies normandes**.
- Un montant total de **plus de 1,29 million d'€** au titre du soutien regional **aux structures de creation et de diffusion du spectacle vivant**.
- Un montant total de **472 500 €** au titre du soutien regional **aux Pôles Nationaux des Arts du Cirque et autres structures labellisées**.
- La somme totale de **625 500 €** au titre du soutien regional **aux festivals normands du spectacle vivant**.
- La somme totale de **81 550 €** au bénéfice de 12 projets retenus pour être labellisés et bénéficier d'un financement dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Région pour l'année-événement **“MILLENIUM - 2027 Année européenne des Normands”**.
- Un montant total de **92 000 €** de subventions pour soutenir des **événements littéraires, des festivals et salons normands dans les domaines des arts plastiques, du cinéma et de l'audiovisuel**.
- Un montant total de **305 000 €** au titre du **« Fonds d'Aide Cinéma, Audiovisuel et Multimédia en Normandie »**.
- Un montant total de **plus de 2 millions d'€** pour soutenir les activités des réseaux **Normandie Images, Normandie Livre & Lecture** et de l'association **MACAO 7^{ème} ART** au titre de l'année 2026.
- Une subvention de **40 000 €** pour soutenir les activités de **La Factorie – La Maison de Poésie de Normandie de Val-de-Reuil (27)** au titre de l'année 2026.
- Une subvention de **20 000 €** à l'association **“Villa La Brugère”** qui mène depuis un travail de soutien à la création contemporaine principalement sur l'écriture qui se traduit notamment par la tenue de résidences d'écriture ou de création à Arromanches (14).
- Une subvention de **4 000 €** au **Studio Courte echelle du Havre (76)** qui accueille et accompagne des artistes émergents pour des résidences de mise en espace et d'exposition de leur travail.
- Une subvention de **5 500 €** à l'association **VOYELLES d'Hérouville-Saint-Clair (14)** pour la mise en place d'un projet de coopération internationale visant la réalisation d'une exposition collective dans le cadre du festival pluridisciplinaire KKNK en Afrique du Sud et qui associe deux artistes normands et un artiste sud-africain.
- Une subvention de **8 000 €** à l'association **“Sous La Garenne” de Conteville (27)** qui propose des résidences d'écriture cinématographique.
- La somme totale de **92 000 euros** dans le cadre du dispositif national **« Lycéens et apprentis au cinéma en Normandie »**, lequel est destiné à éveiller la curiosité des élèves à l'égard d'œuvres marquantes, à enrichir leur culture cinématographique et à développer une approche critique du cinéma. Celui-ci est porté par **Normandie Images** pour les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime et par **le Café des Images** pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne.
- Un montant total de **24 022,54 €** au titre du dispositif **« Aide à la conservation des bateaux du patrimoine »** au bénéfice de :
 - l'association **Les Voiles Ecarlates** de Cherbourg-en-Cotentin pour la restauration du vieux gréement **Croix du Sud III** ;
 - l'association **des Anciens et Amis de la Batellerie** de Poses (27) pour la restauration du bateau **Midway II**.

- La somme de **122 258 €** pour accompagner la poursuite de la restauration du **château de Saint Sauveur le Vicomte (50)**.
- **Un montant total de 13 110 € pour accompagner deux projets visant à permettre à des publics spécifiques d'accéder à la culture :**
 - Les projets participatifs et inclusifs portés par le Centre Hospitalier du Rouvray à Sotteville-lès-Rouen (76) : " Les petits bals des unités" aboutissant à la création d'un bal chorégraphique et les "nuits d'Artaud" (lectures de poésie par des personnalités du monde culturel, ateliers d'écriture, rencontres, interview, ...) destinés à un public très large (patients, familles, soignants...).
 - **Le projet "Rice is nice 2026" d'écriture et de poésie, mené par Yoann Thommerel, en résidence au SHED, Centre d'art contemporain de Normandie, situé à Maromme (76).** Celui-ci explorera les modes de production et de circulation, les pratiques culinaires et imaginaires liés au riz, star de la cuisine en temps de crise, dans une démarche participative et inclusive (scolaires, habitants de Maromme, ...) à travers des ateliers, des rencontres et invitations.

TOURISME :

Dans le cadre de la politique régionale en faveur de la structuration et du développement des offres touristiques, les aides suivantes ont été votées :

- Un subvention de **19 370 €** à **Mauna Kea Skim Club** pour l'organisation du **Barneville Gliss'Festival les 11 et 12 juillet 2026**.
- Une subvention de **16 160 €** à **Eden Explorers** qui propose à une clientèle touristique, locale et européenne des expériences « slow », immersives et décarbonées, permettant de découvrir autrement la Normandie, de la Suisse Normande à la Côte de Nacre, à travers une offre de promenade en mer de découverte du littoral, à bord d'un voilier entièrement en bois.
- Une subvention **11 625 €** pour la nouvelle phase de développement de l'entreprise **"Petite Reine"** qui propose de visiter les lieux incontournables de la Normandie à vélo électrique et accompagné d'un habitant local.
- La somme totale de **98 403,29 €** pour accompagner les projets de création d'espace de séminaires au **Manoir de Betteville (76)** et à **La Fabrik du Bon'Eure (27)** pour le Tourisme d'affaires.
- Une subvention de **57 000 €** pour soutenir le programme d'actions annuel de l'association **Abbayes de Normandie**.
- Une subvention de **20 000 €** pour soutenir l'organisation des **Médiévales de Rouen** le week-end de l'Ascension.

DEVELOPPEMENT DURABLE :

- Plan « Normandie Bâtiments Durables »

La Région a mis en œuvre le plan "Normandie Bâtiments Durables" pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de la construction durable et de la rénovation énergétique du parc bâti normand. Dans ce cadre, les aides suivantes ont été allouées :

- **Un montant total de 270 700 €** à **83 bénéficiaires, au titre du "Chèque éco-énergie Normandie"** pour soutenir la réalisation d'audits énergétiques et de travaux.
- **Un montant total de 318 000 €** pour la rénovation énergétique de six copropriétés représentant 135 logements, au titre du dispositif **"IDEE Action - Rénovation énergétique des copropriétés"**.

Les élus régionaux, ont, par ailleurs, approuvé la convention de partenariat avec le Crédit Agricole Normandie et la Communauté Urbaine d'Alençon pour **la co-organisation du salon de la rénovation énergétique en Normandie à Alençon le samedi 11 avril 2026.**

- Energies renouvelables

Les élus régionaux ont décidé attribuer les aides suivantes :

- **Un montant total de 70 947 € au titre du dispositif IDEE Action « Production d'énergies renouvelables »** pour financer les projets suivants :
 - L'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur la toiture de l'Hôtel de la Place de la commune des Monts d'Aunay (14).
 - L'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective sur les toitures de la Ferme du Panier Vert, de la mairie et de l'église de la commune de Quibou (50).
 - L'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur la toiture d'un bâtiment de l'entreprise Cuiller Frères sur la commune de Petit-Couronne (76).
- **Une aide d'un montant de 10 072 €, au titre du dispositif "IDEE Conseil - Etudes d'accompagnement et de préféabilité d'investissements dans le domaine des énergies renouvelables"** à la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer (50), pour la réalisation d'une étude juridique en vue de la création de structures porteuses de projets photovoltaïques et de réseau de chaleur.

- Mobilité bas-carbone

Une aide **4 500 € a été attribuée à la SAS BIO-GNV DU CONFLUENT** au titre du dispositif "IDEE Conseil" dans le cadre de l'expérimentation Région-ADEME d'accélération de la transition écologique dans les territoires pour réaliser **une étude d'accompagnement et de préféabilité relative à l'implantation d'une station de distribution de BioGNV sur le territoire de la Communauté de communes Terres d'Argentan (61).**

- Accompagnement à la transition écologique : attributions d'aides

Au titre du dispositif régional de soutien à l'accompagnement au changement en faveur de la transition écologique "IDEE Parcours", les élus régionaux ont attribué **la somme de totale de 90 000 € pour soutenir les structures suivantes :**

- **NORMANDIE MUSIQUES ACTUELLES (NORMA) pour sa démarche de coopération et d'animation collective des acteurs des musiques actuelles** sur les enjeux de transitions écologique.
- **InSite qui développe sur la période 2026-2027 un projet d'immersion de jeunes volontaires en milieu rural, en Normandie.** Il s'agit d'accompagner les petites communes rurales dans la mise en œuvre de projets écologiques (plans de sauvegardes communaux, restauration de milieux naturels, ateliers en lien avec le programme TEN...). Le projet prévoit également une résidence de journaliste et un volet recherche.
- **La Coop des Territoires** qui développe, en 2026, 3 programmes :
 - "Conversations quotidiennes" : méthodologie de production de récit territorial et écologique du bocage via des formats artistiques participatifs.
 - "Labo rural" en lien avec le laboratoire "Espaces et sociétés" de l'Université de Caen Normandie : questions liées à la ruralité par le prisme de la géographie sociale."Territoire transverse": accompagnement des collectivités aux enjeux de transversalité.

- Préservation de la biodiversité

Dans le cadre la politique régionale en faveur de la préservation de la biodiversité, les aides suivantes ont été votées :

- **600 049,39 € à l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD)** pour soutenir la mise en œuvre de son programme d'actions en 2026.
- **185 000 €, au titre du dispositif « IDEE Action Régionale », pour soutenir les actions du Centre d'Hébergement et d'Études sur la Nature et l'Environnement (CHENE).**

Les élus régionaux ont, par ailleurs, approuvé **la sélection de 11 projets dans le cadre de l'appel à projets 2025 FEDER-Région « Etudes d'intérêt régional en faveur de la biodiversité normande »** parmi lesquels : l'étude régionale sur les landes de Normandie 2025-2028 conduite par le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, la mise en place et le développement d'un suivi à long terme de la flore normande et de son évolution par le Conservatoire Botanique de Normandie.

L'enveloppe prévisionnelle allouée à cet appel à projets est de **plus de 1,17 million d'€ de crédits FEDER et 150 000€ de crédits régionaux.**

- Gestion des déchets

Une aide de 104 000 €, au titre du FEDER 2021-2027, a été votée au bénéfice de l'entreprise DEMO TP de Saint-Langis-Lès-Mortagne (61) pour l'acquisition d'un nouvel équipement de chargement qui pourrait lui permettre de doubler sa capacité de traitement des déchets du BTP, soit une cible de traitement de 22 000 tonnes de déchets par an.

Une aide de 9 800 € a, par ailleurs, été votée au bénéfice du Syndicat Gestion Ordures Ménagères Est Nord Eure pour l'acquisition d'un broyeur mobile de végétaux afin de promouvoir et favoriser la valorisation des déchets verts à la source.

Contacts presse :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr